

U.S.A.J./U.N.S.A.
Secteur de PARIS
Cour d'appel de Paris
34, quai des Orfèvres
75055 PARIS Cedex 01

Objet : Réunion du 26 janvier 2007 avec les médecins de prévention de 9 H 30 à 12 H :

Composition des membres à cette réunion :

- Jean-Guy MOLHANT, Membre titulaire UNSA JUSTICE au CHSD Paris
- Deux représentants de la CFDT
- Deux représentants C Justice
- Médecins de prévention : Drs BRILLAUD et PODCHELEBNIK
- Infirmière : Mme BOUET

Points abordés :

Présentation du nouveau médecin de prévention aux OS.

L'UNSA JUSTICE demande si les autres organisations syndicales ont été convoquées ainsi que l'USM (Union Syndicale des Magistrats). Il nous a été répondu par l'affirmative.

L'UNSA JUSTICE a remis aux médecins ses prérogatives pour l'année 2007 ainsi que la CFDT.

Trois groupes de travail sont envisagés (à voir avec le CHSD si acceptation ou pas) sur les accidents du travail afin d'en déterminer les causes, les AST et leurs parcours, transports de dossiers dans le Palais, les conditions de travail sur écran (ergonomie)...

L'UNSA JUSTICE a également insisté sur le rôle des ACMO : voir sur une mutualisation des moyens.

Il ressort des débats un gros problème de communication et de coordination dans le cadre du CHSD : L'UNSA JUSTICE propose alors l'idée de communiquer les procès-verbaux le plus largement possible.

L'UNSA JUSTICE estime qu'il faut plus de vacations pour les médecins de prévention afin de leur donner la possibilité d'appréhender et d'approfondir leurs fonctions, notamment sur l'informatisationsinon il y a des choix à faire !

L'UNSA JUSTICE indique également que le BEX est un service qu'il faut suivre tout particulièrement au vu de sa nouveauté et sur les risques éventuels que pourraient rencontrer les agents

Les médecins s'interrogent quant aux possibilités d'examiner leurs rapports annuels en CTPR ou en CHSD de manière plus approfondie.

La question de l'interdiction de fumer dans les établissements publics a également été abordée, les médecins de prévention sont naturellement à l'écoute des agents dans ce domaine. Il ne faut pas hésiter à les saisir !

L'UNSA JUSTICE remercie les médecins de cette réunion constructive avant le CHSD qui doit se tenir le 22 février 2007.

Jean-Guy MOLHANT
Membre titulaire UNSA JUSTICE
du CHSD Paris